



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONTARNAUD**

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 mars à 18h30, le Conseil Municipal de Montarnaud s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUGENS – Maire, après avoir été convoqué par voie dématérialisée le 21 mars 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Etaient présents : Jean-Pierre PUGENS, Pierre CARRIERE, Christine BROC, Anthony GARCIA, Valérie BOUYSSOU, Hélène BONNIER, Simon LAGORCE, Thierry BAILLY, Frédérique TUFFERY, Anne VALOIS, Xavier SURRIRAY, Gilles HENRY, Guillaume DUBUC, Aurélie DIAZ, Yohan DE RAMIERI, Guy MAURIN, Marie-Albine KWAN, Laurent ILLUMINATI, Emmanuel FAURE.

Etaient représentés : Fatiha HAMDAROU par Christine BROC, Monique TEISSIER par Thierry BAILLY, Nicolas CAZENAVE par Jean-Pierre PUGENS, Nora ABBAOUI par Pierre CARRIERE, Eric LECROISEY par Laurent ILLUMINATI.

Absents : Denis TERRAILLON, François IBANES, Smail BEN JEBBOUR.

M. le Maire a constaté que le quorum était atteint.

DE537SG23N18	MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES
---------------------	--

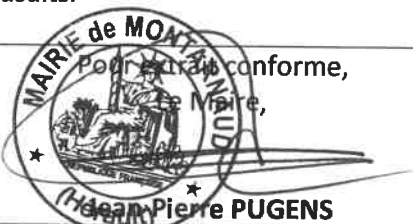
M. le Maire expose au Conseil que M. Xavier SURRIRAY, conseiller de la Majorité, a souhaité ne plus être membre de la commission « Urbanisme ». Il convient donc de le remplacer par un membre de cette même liste.

En l'absence de pluralité de candidatures, il sera fait usage de l'article L2121-21 du CGCT qui permet au Maire de nommer sans vote, le représentant du Conseil proposé. Au cas contraire, il sera demandé au Conseil de se prononcer, à l'unanimité, pour un vote au scrutin public.

M. le Maire propose la candidature de M. Thierry BAILLY, membre de la majorité.

En l'absence de pluralité de candidatures, M. Thierry BAILLY est nommé sans vote pour remplacer M. Xavier SURRIRAY au sein de la commission « urbanisme ».

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



 Pour être conforme,
 Le Maire,
 Jean-Pierre PUGENS